

Surmortalité des huîtres: Barnier annonce des aides, mais pas de calendrier

MARENNES (AFP) - Michel Barnier, ministre de la Pêche, a indiqué jeudi à l'issue d'une rencontre avec des ostréiculteurs à Marennes qu'il mobiliserait des fonds pour venir en aide aux professionnels touchés par la surmortalité des jeunes huîtres observée cet été, sans donner de calendrier.



Le ministre de la Pêche Michel Barnier, le 15 juillet 2008 à Bruxelles
(© AFP/Archives - John Thys)

Sans évoquer non plus de montant, le ministre a déclaré lors d'un point presse en fin de journée qu'il mobiliserait le fonds d'allègement des charges, le fonds de calamité agricole et qu'il y aurait des reports d'échéances fiscales pour les entreprises les plus en difficulté suite à cette surmortalité des naissains (larves d'huîtres).

Le calendrier des aides sera déterminé dès qu'un diagnostic plus précis de la situation aura été établi, a ajouté Michel Barnier.

Selon l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), la mortalité des jeunes huîtres cette année est de 40% à 100% selon les sites pour un seuil d'alerte fixé à 15%.

Michel Barnier, qui a souhaité "marquer la solidarité du gouvernement" avec les ostréiculteurs, a indiqué que "cette mortalité (s'expliquait) par un agent pathogène", dont l'origine n'est toujours pas connue.

Le ministre a évoqué "une crise d'une ampleur inconnue depuis les années 70", quand un agent pathogène a décimé l'huître plate portugaise, remplacée depuis par l'huître creuse, d'origine japonaise, pour représenter 99% de la production française.

La France, premier producteur européen et quatrième mondial, derrière la Chine, le Japon et la Corée du Sud, compte 15.000 à 20.000 ostréiculteurs, qui produisent 130.000 tonnes d'huîtres par an.

Publié le: 24/07/2008 à 20:25:19 GMT

Source : AFP

URL de cet article: <http://www.avmaroc.com/actualite/surmortalite-a135596.html>